



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
FABIEN GUIMBRETIERE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°09
11 MARS 2024

PROJET DE FUSION IRSN ET ASN

Pour une sûreté nucléaire robuste, fiable et transparente

Les députés sont de nouveau saisis, à partir de ce 11 mars 2024, du sujet de la sûreté nucléaire en France. Ils vont débattre et voter sur le projet de loi proposé par le gouvernement qui vise à fusionner deux instances : d'un côté l'IRSN Institut de Radioprotection et Sûreté Nucléaire, la police scientifique dans le domaine, et l'ASN Autorité de Sûreté Nucléaire, le juge.

Ce 11 mars est aussi la date anniversaire de l'accident nucléaire de Fukushima au Japon en 2011. Une des causes identifiées de la gravité de l'accident, c'est la défaillance préalable du système de régulation et de protection nucléaire.

L'histoire industrielle est émaillée d'accidents aux conséquences tragiques : Bhopal en Inde, Rana Plaza au Bangladesh, Sandoz en Suisse, AZF à Toulouse, ... Lorsque prévalent les principes d'économie à tout prix et d'allègement des contrôles, au nom de la « fluidification » des procédures et du gain d'efficacité, au nom de principes « faster, better, cheaper », tout peut arriver, et souvent le pire.

La CFDT ne veut pas faire peser le risque d'accident tel que celui de Fukushima en France. Elle exige un **système robuste, fiable et transparent** sur la sûreté nucléaire. Depuis 20 ans, l'articulation IRSN et ASN a fait ses preuves.

Pour la CFDT, ce projet, s'il était adopté, provoquerait également de **lourdes conséquences, notamment au niveau social**, avec le rapprochement des personnels, soit 2200 personnes au total, avec des statuts différents, public et privé, avec des périmètres remis en question, avec une réorganisation et des procédures de fonctionnement à revoir complètement. Les conditions de travail des personnels sont d'ores et déjà dégradées, une fuite des cerveaux a déjà commencé. Tout cela dans un contexte d'accélération des investissements dans le nucléaire : il n'y a pas pire moment pour mener cette réforme.

La CFDT appelle les députés, en conscience et en responsabilité, à voter contre le texte proposé par le gouvernement.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19